

témoigner notre sympathie et de contribuer à ses dépenses de secours, ce qui nous a valu des plus vifs remerciements de sa part.

« En ce qui concerne les *prisonniers de guerre*, notre service de secours a eu, de décembre 1916 à novembre 1917, à recevoir ou à expédier 280 demandes de renseignements ou réponses à ces demandes. Ce nombre, s'ajoutant à celui de la période précédente, comprise entre novembre 1914, date de l'ouverture du service, et novembre 1916, porte aux chiffres de 1,193 (649 demandes et 544 réponses) le total des correspondances envoyées ou reçues jusqu'à la date ci-dessus indiquée.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

« Baron T. YSHIGURO. »

MONTÉNÉGR0

Présidence et siège du Comité central de la Croix-Rouge Monténégrine

Nous avons annoncé en 1917 la reconstitution du Comité central de la Croix-Rouge monténégrine à Paris ¹.

Une lettre du 15 mai 1918 nous informe que le Comité central siège actuellement à Neuilly sur Seine, rue Montrosier, 14, et que son président est M. l'ancien ministre P. Voutchkovitch.

ROUMANIE

Aperçu de l'activité de la Croix-Rouge Roumaine au cours de la guerre

Divers documents rapportés par le D^r Guillermin de son voyage en Roumanie (janv.-mars 1918) nous permettent

¹ Voy. T. XLVIII, 1917, p. 100.

de donner quelques détails sur l'activité de la Croix-Rouge Roumaine pendant la guerre.

Des *cantines* pour la distribution de soupes gratuites ont offert aux assistés 4,412,479 rations en 1917, représentant, à part les dons en nature, une somme de 308,855 francs.

En ce qui concerne les *hôpitaux*, le Comité de Jassy nous a fourni le rapport suivant, qui ne porte malheureusement pas de date.

« La Société nationale de la Croix-Rouge Roumaine administre un certain nombre d'hôpitaux divisés en deux groupes.

1. Hôpitaux fixes.

2. Hôpitaux de campagne.

« Ces hôpitaux représentent environ 15 % du nombre des lits disponibles pour les blessés et les malades militaires.

« Dès la période de préparation à la guerre, toutes les organisations qui avaient le même but ont été centralisées en un seul organe dépendant du ministère de la Guerre, dont le rôle était de donner une direction unique à tous les services hospitaliers militaires.

« La Croix-Rouge est donc subordonnée, au point de vue militaire et médical, à cette autorité, mais elle garde son autonomie en ce qui concerne l'administration de ses hôpitaux.

« Du reste, ces organisations ont pour principe de s'aider mutuellement dans la plus large mesure possible, et les liens qui les unissent sont à tous égards des plus cordiaux et des plus étroits.

« Quoique existant depuis longtemps, la Croix-Rouge Roumaine n'a reçu qu'en 1915 la forme légale définitive qui lui a permis d'entreprendre une action plus uniforme et plus fructueuse ¹.

« C'est pour cette raison qu'elle était loin, au commencement de la guerre, de posséder la préparation nécessaire.

« En effet, elle n'avait guère eu le temps de recueillir les fonds considérables que nécessite une action de ce genre, et, séparée de l'Occident par les pays centraux qui ne lui

¹ Voy. T. XLVI, 1915, p. 408.

laissaient rien parvenir, elle n'avait plus eu la possibilité (sauf de rares exceptions) de faire venir ce dont elle avait besoin.

« Elle s'est donc trouvée, en général, réduite pour sa préparation aux ressources du pays, et c'est au milieu de sérieuses difficultés d'approvisionnement qu'elle a complété ses installations.

« Néanmoins, au moment de la mobilisation, la Croix-Rouge Roumaine mettait en quelques jours à la disposition des autorités militaires 6,000 lits dans les hôpitaux organisés et dirigés par ses filiales, et ses 5 hôpitaux de campagne, de 200 lits chacun, quittaient Bucarest successivement et conformément aux ordres reçus.

« Ce nombre s'est rapidement accru, et, au moment où se produisaient les événements qui ont amené l'évacuation de la Valachie, la Croix-Rouge Roumaine administrait dans ses 65 hôpitaux plus de 12,000 lits.

« Dans ces circonstances la Croix-Rouge, à la demande des autorités, a pris et rempli l'engagement d'assurer le fonctionnement des hôpitaux destinés à abriter les blessés qu'on ne pouvait évacuer.

« Dans les localités où les hôpitaux n'étaient pas assez spacieux pour cela, une partie des autres hôpitaux militaires ont passé sous l'administration de la Croix-Rouge, qui a consacré à cette œuvre la majeure partie de ses approvisionnements.

« Malgré le désarroi causé par la retraite, malgré le manque presque absolu de matériel résultant des circonstances indiquées, la Croix-Rouge n'a pas hésité à reprendre son action et a pu, malgré toutes les difficultés, non seulement faire honneur aux engagements pris, mais encore élargir considérablement son champ d'activité.

« Dans la partie du territoire restée libre, la Croix-Rouge avait l'obligation d'entretenir 2,700 lits. En augmentant la capacité de ses hôpitaux et en en créant d'autres, grâce au matériel et au personnel des filiales évacuées, elle est arrivée à pouvoir hospitaliser jusqu'à 7,000 blessés ou malades dans une trentaine d'hôpitaux.

« Le nombre total des journées de malades soignés par

la Croix-Rouge dans ses hôpitaux, pendant cette première année de guerre, dépasse le chiffre de 2,000,000 (sans compter, bien entendu, celui des malades soignés dans les hôpitaux restés en territoire occupé et que nous ignorons).

« D'un autre côté, dans toutes les gares principales, ont fonctionné des *cantines* distribuant du thé et des aliments aux troupes de passage et aux blessés.

« Pour arriver à ce résultat, il a fallu vaincre non seulement toutes les difficultés inhérentes à la situation militaire, — toute une armée, l'organisation de tout un pays se retirant sur le tiers à peine de son territoire, — mais aussi les difficultés de transport, celle de trouver des locaux au milieu d'une agglomération dépassant toutes les prévisions, puis la pénurie d'approvisionnement de toute nature, enfin les rigueurs d'un hiver exceptionnellement rude et les ravages des épidémies les plus meurtrières.

« Et, de nouveau, ce n'est que sur les ressources du pays, déjà si réduites, que la Croix-Rouge a pu compter.

« Les commandes faites en Russie n'ont commencé à arriver qu'à peine à la fin du mois de mars, et quant à celles faites en Occident (quelques-unes depuis les mois de septembre et d'octobre) elles ne sont pas encore arrivées à l'heure qu'il est.

« De nombreuses associations anglaises ont généreusement offert leurs dons ; près de 500 colis ou ballots sont ainsi annoncés. Il n'en est pas encore arrivé un seul, quoique la Croix-Rouge se soit assuré des agents dans les principaux ports et centres de la Russie.

« De fait, à part trois caisses venues d'Amérique, la Croix-Rouge roumaine n'a pu recevoir de l'Occident que les petits colis arrivés par courrier et les dons distribués par les représentants locaux de la Croix-Rouge Britannique, de l'aide desquels elle ne saurait trop se louer.

« Ces faits illustrent le rôle capital que jouent les difficultés de transport dans l'ensemble de celles de l'organisation et de l'entretien des hôpitaux roumains.

« Il semble donc résulter que la Croix-Rouge Roumaine, pour continuer son action, ne peut compter, au milieu des

difficultés croissantes, que sur les moyens de plus en plus réduits du pays et sur les approvisionnements de plus en plus difficiles à faire venir de Russie. »

Quant à la *centralisation des services sanitaires et de l'assistance volontaire* sous une direction unique, et aux efforts que fait la Croix-Rouge pour poursuivre son œuvre, un autre rapport, daté du mois d'août 1917, et émanant d'un délégué de sa direction, fournit les intéressantes indications suivantes.

« Il est peut-être utile d'ajouter quelques détails sur les relations des autres organisations sanitaires roumaines avec la Croix-Rouge Roumaine, dont les hôpitaux ne représentent que 15 % environ du nombre total des lits disponibles.

« Pendant la période de préparation à la guerre, toutes les organisations qui avaient le même but ont été centralisées en un seul organe dépendant du ministère de la Guerre, le Comité central sanitaire, dont faisait partie un représentant de la Croix-Rouge. Son rôle était de donner une direction unique à tous les services hospitaliers militaires.

« Cette organisation a été modifiée par la suite, mais le principe en est resté le même : unité de direction aussi complète que possible et solidarité de toutes les parties de cet organisme.

« La Croix-Rouge n'a pas non plus cru devoir rester étrangère aux autres actions de secours nées des circonstances par lesquelles nous passons, et dans la mesure de ses moyens, malheureusement trop restreints, elle a aidé tantôt l'œuvre des réfugiés, tantôt l'association des boy-scouts, et quelquefois des unités militaires qui manquaient momentanément du nécessaire.

« Ce n'est que pour mémoire que je parlerai de l'aide aux *prisonniers*, semblable à ce qui se fait dans les autres pays, mais bien plus difficile à organiser ici à cause de la distance, du grand nombre de prisonniers à secourir et de l'impossibilité des envois en Roumanie.

« La Croix-Rouge s'est efforcée de même d'établir un moyen de correspondance entre les territoires roumains occupés et la Moldavie libre. Les résultats obtenus par une

méthode pareille à celle employée dans les Départements du Nord de la France sont des plus médiocres, et l'ignorance dans laquelle l'envahisseur laisse systématiquement les maris et les femmes, les parents et les enfants, de leur sort réciproque, n'est pas un des côtés les moins douloureux de notre situation.

« En résumé, la Croix-Rouge Roumaine, en dehors de son but spécial, a toujours eu en vue l'entr'aide dans la plus large mesure possible; elle a comme principe directeur de ne pas céder à la mauvaise fortune, de recommencer immédiatement à refaire ce qui a été détruit, de travailler à réorganiser et de créer de nouvelles installations sans s'inquiéter de savoir ce que lui réserve l'avenir.

« A l'heure actuelle, pleine d'incertitude, c'est dans le même esprit qu'elle travaille.

A côté de la Croix-Rouge, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, des organisations indépendantes ont accompli et poursuivent une œuvre utile dans le domaine des secours aux blessés et malades et aussi aux prisonniers, telle la Société orthodoxe des Femmes roumaines qui, entre autre activité, a dirigé un hôpital et soigné 3,028 patients d'août 1916 à septembre 1917. A ce moment-là les autorités impériales ont pris possession de l'hôpital, mais le personnel médical et sanitaire est resté à son poste sous la direction de la princesse Alexandrine Cantacuzène.

RUSSIE

Appel au Comité International en faveur de la Croix-Rouge Russe

Les circonstances lamentables par lesquelles passent la Croix-Rouge Russe et dont nous nous sommes bornés à faire entendre un lointain écho¹, ont engagé M. Ed. Odier, Ministre

¹ Voy. p. 298.